

CONNAISSANCES ET INTÉGRATIONS DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DES ENTITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES EN PROVINCE DE L'ITURI

Dieu Merci ADUBANG'O THUAMBE

Institut Supérieur de Développement Rural de Bunia (ISDR-Bunia)

dieumercilapresse@gmail.com

Résumé : L'atteinte de l'agenda 2030 incite les pays à organiser la planification à une échelle locale et de façon participative pour intégrer les objectifs de développement durable. L'objectif de cet article est de montrer de quelle manière les acteurs locaux ont une connaissance sur les 17 objectifs de développement et évaluer la prise en compte de leur intégration dans les plans locaux de développement. La faible connaissance en province de l'Ituri de cet instrument de mesure au niveau mondial, l'absence de l'intégration de ses objectifs et cible à l'échelle locale de planification est une des entorses de l'appropriation du gouvernement de la place et les parties prenantes.

Les Méthodes Statistique et Analytique ainsi que le tirage de quota comme la technique d'échantillon ont contribué pour dégager le degré de connaissance et d'intégration des Objectifs de Développement Durable dans les Plans Locaux de développement des entités territoriales décentralisées en province de l'Ituri. Bien que la décentralisation contribue à une stratégie adaptative de la mise en œuvre de l'agenda 2030 au niveau local en république démocratique du Congo, l'insuffisance de la sensibilisation au niveau provincial, l'absence d'implication acteurs locaux et le non tenu des élections sont les principales causes de l'inadaptabilité de ce programme de développement à l'horizon 2030. Cette recherche démontre cependant que la population a une faible connaissance des objectifs de développement durable. Ils ne sont intégrés à aucune étape d'élaboration du Plan Local de développement, le niveau de planification locale est faible avec une gouvernance à la base ne répondant pas au principes de décentralisation administrative à adaptée à cet outils de développement.

Mots clés : Connaissances, Intégrations des Objectifs de Développement Durable, Plans Locaux de développement, entités territoriales décentralisées.

KNOWLEDGE AND INTEGRATION OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS IN LOCAL DEVELOPMENT PLANS OF DECENTRALIZED TERRITORIAL ENTITIES IN ITURI PROVINCE

Abstract : Achieving the 2030 Agenda encourages countries to organize planning at a local level and in a participatory manner to integrate the Sustainable Development Goals. The objective of this article is to show how local actors have knowledge of the 17 development objectives and to assess the consideration of their integration into local development plans. The poor knowledge in the province of Ituri of this measurement instrument at the global level, the absence of the integration of its objectives and targets at the local planning level is one of the sprains of the appropriation of the government of the place. and stakeholders. The Statistical and Analytical Methods as well as the drawing of quotas like the sampling technique have helped to identify the degree of knowledge and integration of the Sustainable Development Goals in the Local Development Plans of the decentralized territorial entities in the province of Ituri . Although decentralization contributes to an adaptive strategy for the implementation of the 2030 agenda at the local level in the Democratic Republic of Congo, the lack of awareness at the provincial level, the lack of involvement of local actors and the failure to elections are the main causes of the unsuitability of this 2030 development program. However, this research shows that the population has little knowledge of the Sustainable Development Goals. They are not integrated into any stage of the development of the Local Development Plan, the level of local planning is weak with grassroots governance that does not meet the principles of administrative decentralization adapted to this development tool.

Keywords : Knowledge, Integration of Sustainable Development Goals, Local Development Plans, decentralized territorial entities.

Introduction

L'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations unies (ONU) est le fruit de la fusion du programme des 8 Objectifs mondiaux pour le développement (OMD) de 2000 à 2015 avec celui des Nations Unies initié depuis le premier sommet de la Terre en 1992, nommé Action ou Agenda 21. L'Agenda 2030 est adopté à New York par les 193 États membres le 25 septembre 2015, lors d'une assemblée générale spéciale (PNUD, 2018). Composé de 17 objectifs déclinés en 169 cibles et 232 indicateurs, son but est de relever les défis urgents auxquels notre monde est confronté sur le plan écologique, social et économique.

Ces objectifs abordent toutes les thématiques qui fondent les piliers du développement durable de réduction des inégalités, l'éradication de la pauvreté, l'économie et la croissance durable, l'écologie, la démocratie, la gouvernance en partenariat... Depuis son adoption, des défis sont partagés à l'échelle mondiale par les territoires ; les communautés locales cencées vivre l'atteinte de ces objectifs. Pour esquisser les défis

et attendre l'objectif 2030, des solutions à partager de la mise en œuvre des ODD doivent se traduire concrètement dans les politiques publiques locales, en associant les acteurs locaux et les citoyens.

L'action internationale des collectivités locales constitue un moyen pour agir localement et mondialement. La coopération décentralisée répond à un processus particulier celui d'internationalisation des territoires, ayant la volonté d'échanger, de s'entraider, de rechercher ensemble des solutions pour répondre aux enjeux et aux besoins des populations. C'est pourquoi « les objectifs et défis les plus critiques de l'agenda de développement post-2015 dépendront certainement de l'action locale, le leadership local, bien coordonné à tous les niveaux de gouvernance. » Helen Clark(2014).

Les défis au niveau local en république démocratique du Congo et particulièrement en province de l'Ituri sont liés d'une part, par la méconnaissance et le faible niveau d'intégration de cet outil de mesure de développement et d'autres part, par la non appropriation des objectifs de développement durable par la population locale, les faibles capacités techniques et humaines, le manque de coordination et l'absence des ressources financières au niveau local.

Ainsi, l'action locale peut-elle se situer, s'évaluer, à l'aune d'indicateurs internationaux et peut penser son rapport au monde. Faire chacun sa part pour reprendre le conte du colibri et fera à ce que ses objectifs de développement durable soient atteints d'ici 2030. C'est dans ce cadre que huit ans plus tard, soit la moitié du seuil de temps d'atteinte de ses objectifs que cette étude s'inscrit dans cette démarche de la mesure d'efficacité et de performance de cet outil de développement au sein des entités territoriales décentralisées. L'objectif est d'évaluer le niveau de la connaissance des ODD auprès des parties prenantes et le degré d'intégration de ses Objectifs de Développement Durable dans les Plans Locaux de développement des entités territoriales décentralisées en province de l'Ituri.

1. Cadre Méthodologique et Théorique

1.1. Cadre méthodologique

Notre étude est basée sur les Méthodes Statistique et Analytique : qui ont permis respectivement de chiffrer les données collectées auprès des enquêtés et les analysées afin des savoir les degrés de connaissances et d'intégrations des Objectifs de Développement Durable dans les Plans Locaux de développement des entités territoriales décentralisées en province de l'Ituri.

La sélection d'échantillon de notre recherche s'est reposé sur le tirage de quota ayant comme but de collecter les données auprès des catégories professionnelles qualifiées représentant les parties prenantes au niveau des Entités Territoriales Décentralisées dans la planification locale au sein des Territoires de Aru, Mahagi, Djugu, Irumu et Mambasa en province de l'Ituri .

La population d'étude étant constituée des parties prenantes au niveau des ETDs et provinciales en relations avec la planification et le développement local (Chef de Chefferie ou secteur, Service du Plan Membres d'une ONG, Association de développement, Membre de la société civile, Université (enseignant/étudiant), Partenaire Technique et financier de développement et Expert en développement local); dont l'effectif s'élève à 129 selon le tirage de notre échantillon suivant la formule de LYNCH.

1.2. Cadre Théorique

1.2.1. L'Agenda 30 et les Objectifs du développement durable (ODD)

C'est un Programme adopté en 2015 par l'intégralité des États-membres de l'ONU, il fixe 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que l'éradication de la pauvreté, la promotion de l'éducation et de la paix, ainsi que la mise en place de partenariats pour les atteindre, y compris au niveau local. Ainsi, l'Agenda 2030 reconnaît le rôle des collectivités territoriales et de la coopération décentralisée comme levier d'amélioration des partenariats locaux.

L'Agenda 2030 a fixé les objectifs mondiaux liés au développement durable pour la décennie de 2015 à 2030. Les 17 ODD et leurs 169 cibles sont fondés sur l'expérience, pluridimensionnels, universels, englobant, inclusifs, multi-niveaux et mesurables. Ils nécessitent l'implication d'acteurs de tous ordres (publics, privés, associatifs, scientifiques...). Au vu de leur expertise du terrain, les collectivités territoriales sont en première ligne dans la poursuite des ODD.

Bien que les ODD soient une continuité des OMD depuis l'an 2000, il sied de constater aussi que plusieurs points de rupture en termes d'ambition, de mobilisation, d'envergure/universalité et d'inclusion ne sont pas jusqu'à présent ne sont pas comblés. De ce fait, Dr. Oyevinka Oyebanji (2007) pense « qu'il est important de noter que même s'ils ont un caractère mondial, les ODD peuvent être atteints de la façon plus efficace par le biais de mesures locales. C'est au niveau local que sont fournis l'eau potable, l'électricité et autres services, y compris la santé et l'éducation, que les détritrus sont ramassés et que la nourriture est vendue au marché. Dans chaque ville et chaque village, il y a une réalité locale qui devra être prise en compte, et les ODD

devront bien entendu être adaptés afin d'appréhender cette réalité. » Jeanneret, Y. (2010).

1.2.2. Entité Territoriales décentralisée

Au terme de la loi portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces en République Démocratique du Congo, une Entité Territoriale Décentralisée est une subdivision administrative dotée de la personnalité administrative, jouissant de la libre administration et de l'autonomie de gestion de ses ressources humaines, financières, économiques et techniques et qui est gérée par l'organe local¹.

De ce fait, le premier degré de la gouvernance et de planification de développement commence par ses organes locaux au sein de chaque entité dont en République Démocratique du Congo sont la ville, la commune, la chefferie ou le secteur.

1.2.3. Planification Locale

Pour Bovaird, Lümer et Parrado-Diez (2002), la planification locale se penche sur la gouvernance locale et se définit en un ensemble de normes et de règles « formelles et informelles », de processus et de mécanismes grâce auxquels les acteurs impliqués directement au développement règlent leurs problèmes, mais également à combler les besoins socio-économiques de l'ensemble de la communauté. Plus important encore, il s'agit d'un processus inclusif où tous les acteurs contribuent en apportant des compétences, ressources et leadership. Elle nécessite aussi l'établissement et le maintien de liens de confiance, un engagement communautaire ainsi qu'un système principalement basé sur le consensus à l'intérieur de ses mécanismes décisionnels. De plus, elle doit nécessairement arriver à se raccorder aux réseaux institutionnels, et cela implique non seulement les aspects économiques, constitutionnels et légaux, mais aussi toutes les normes et règles de comportements comme les aptitudes personnelles à maintenir ces raccordements institutionnels.

De plus, selon Épenda(2018, p. 62), il serait aujourd'hui « admis que la participation citoyenne au niveau local est la clé de la bonne planification et gouvernance et, par ricochet, le tremplin d'un développement équitable, intégré et durable ». Afin de mesurer celle-ci, il s'est attardé au type d'actions et d'organisations où les citoyens participent le plus et au rôle qu'ils jouent dans la communauté, mais aussi au sentiment de loyauté et d'appartenance dans les Collectivités Territoriales Décentralisées. Eu

¹ Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces

égard à ses prescriptions, la planification locale joue les rôles de la promotion et valorisation des potentialités naturelles et du développement des économies locales ; l'organisation du cadre institutionnel local, la gestion de l'environnement et la promotion du partenariat. Donc la planification locale met l'emphase sur le rôle et la responsabilité citoyenne dans son désir d'atteindre des buts communautaires de développement (PADSEL-NEA ,2009).

1.2.4. Plan Local de Développement

Le Plan de Développement Local(PDL) est un outil de priorisation et de programmation des investissements sociaux et économiques à l'échelon local (Bernard-HUSSON, 2020). Il constitue un moyen de fédérer les initiatives et dynamiques locales et présente un intérêt évident par rapport à la concertation. : il part des informations, des connaissances et des compétences des populations en le considérant comme le point de départ de toute action (grâce notamment à l'élaboration préalable de diagnostic de territoire). Il recherche la bonne mise en œuvre des actions de développement par la combinaison des compétences et potentialités des différents opérateurs, que ceux-ci soient des groupements locaux, des ONG, des acteurs régionaux ou des Etats.

Le Centre international d'études pour le développement local(2016,p.208) justifie la cadre concerté du Plan de Développement Local à une triple fonction aux parties prenantes : D'abord, la fonction de "réappropriation" de leur espace par les habitants. La démarche de construction d'un PDL leur permet de lire leur territoire en objectivant sa situation écologique, leurs capacités économiques et la nature de leurs relations internes. Ensuite, il a la fonction de "restructuration". Le PDL permet aux groupes de population du territoire de déterminer leurs objectifs au regard des moyens techniques, humains et financiers dont ils dispose. En fin, il a la fonction de "référence". Le PDL constitue un cadre de référence tant pour les populations que pour les autorités locales. Il sert de contrat entre les différentes parties concernées par les actions réalisées dans la zone et un outil efficace de plaidoyer.

1.2.5. Le Développement Local

Dans beaucoup de pays, l'Etat est providentiel ; il est le pilote du développement, il a la charge à travers les plans de développement, de conduire les dynamiques sociales et économiques en vue d'une amélioration des conditions de vie des habitants.

Le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie de l'ensemble des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines, matérielles, financières, technique de leur territoire, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent (P. HOUE, 1989).

Le processus de développement local exige une volonté politique sans faille, des hommes et femmes compétents et formés, capables de définir, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer leurs actions, par l'approche de services, de projets ou de programmes. Par ce fait, le développement local est le résultat d'une coopération élargie entre groupes de population habitant un espace donné, en vue de coordonner et de rationaliser l'emploi de leurs ressources, pour construire un devenir commun (J. LEVY, 2008).

2. Présentation des Résultats

2.1. Présentation des résultats

Dans cette section, nous allons présenter les résultats de notre recherche obtenus sur terrain auprès des informateurs clés.

2.1.1. Connaissance des ODD

Tableau 1 : La Connaissance des ODD a des parties prenantes de la planification locale

N°	Connaissance des ODD	Effectif	Pourcentage
1	Oui	18	13,9%
2	Non	101	78,2%
3	Oui, mais pas vraiment	10	7,7%
TOTAL		129	100%

Source : collecte des données du mois de Janvier à Mai 2023

Commentaire : Ce tableau présente le niveau de la connaissance des acteurs sur les objectifs de Développement Durable. Il indique que le niveau de connaissance très faible. En effet, 101 sur 129 des acteurs interrogés disent ne pas connaître les ODD soit 78,2% contre 13 acteurs sur 129 soit 13,9%, qui ont une connaissance sur les ODD tandis que 10 acteurs sur 129 soit 7,7% ont une connaissance approximative.

2.1.2. Initiative d'une activité de Planification

Tableau 2 : L'initiative d'une activité de planification

N°	L'initiative d'une action de planification pour gérer le développement au niveau Local en vue d'atteindre les ODD	Effectif	Pourcentage
1	Oui	25	19,3%
2	Non	98	75,9%
3	Oui, mais pas vraiment	6	4,6%
TOTAL		129	100%

Source : collecte des données du mois de Janvier à Mai 2023

Commentaire : Ce tableau présente la prise d'initiative d'une action de planification pour gérer le développement au niveau Local en vue d'atteindre les ODD. Le présent tableau présente que les acteurs au niveau de la base n'ont pas d'initiative de planification, 98 sur 129 des acteurs interrogés disent ne pas être au courant d'une initiative de planification soit 75,9% contre 25 acteurs sur 129 soit 19,3% qui eux ont une connaissance sur l'initiative de planification mais 6 acteurs sur 129 soit 4,6% doutent de l'initiative.

2.1.3. L'existence d'Un Plan de Développement Local

Dans cette section, l'enquête du terrain nous renseigne de l'existence de Plan de Développement Local dans les entités territoriales Décentralisées.

Tableau 3 : L'Existence d'Un Plan de développement Local

N°	L'Existence d'un Plan Local de Développement	Effectif	Pourcentage
1	Oui	22	17%
2	Non	87	67,4%
3	Oui, mais pas vraiment	20	15,5%
TOTAL		129	100%

Source : collecte des données du mois de Janvier à Mai 2023

Commentaire : Le présent tableau identifie l'existence d'un Plan Local de développement. Le résultat d'enquête identifie que 87 des acteurs sur 129 soit 67,4% témoignent de l'inexistence des Plans Locaux de Développement. Cependant, 22 sur 129 des acteurs, soit 17% ne témoignent pas de l'existence des Plans Locaux de développement et 20 sur 129 des acteurs soit 15,5% sont restés douteux.

2.1.4. Etapes d'intégration des ODD au Plan de Développement Local

Cette section nous présente les étapes d'intégration des ODD dans le Plan de Développement Local et détermine leur niveau d'intégration dans les ETDs de notre champ d'étude.

Tableau 4 : Etapes d'intégration des ODD au Plan de Développement Local

N°	Détermination des Etapes d'intégration des ODD au Plan de Développement Local	Effectif	Pourcentage
1	Préparation	0	0%
2	Diagnostic participatif	2	1,5%
3	Définition des orientations stratégiques	7	5,4%
4	Programmation ou Mise en œuvre	6	4,6%
5	Rédaction du Plan Local de développement	3	2,3%
6	Validation/adoption	5	3,8%
7	Aucune	106	82,1%
TOTAL		129	100%

Source : collecte des données du mois de Janvier à Mai 2023

Commentaire : Le tableau explique les étapes d'intégration des ODD au plan de Développement Local. Il indique que 82,1% d'enquêtés affirment que les ODD ne sont intégrés à aucune étape d'élaboration du Plan de Développement Local. 5,4% indiquent une intégration des ODD à l'étape de la définition des orientations stratégiques. 4,6% ont précisé que l'intégration des ODD intervient au niveau de la programmation ou de la mise en œuvre et 3,8% à l'étape de la validation et de l'adoption. Tandis que 2,3% et 1,5% ont affirmé de l'intégration respectivement au niveau de la Rédaction du Plan Local de développement et du Diagnostic participatif.

4.1.1. Genre d'initiative d'une planification locale

Cette section nous présente les différentes catégories d'initiative de planification en dehors d'Un Plan de Développement Local.

Tableau 5 : Les formes d'initiative d'une planification locale

N°	Les formes d'initiative d'une planification locale	Effectif	Pourcentage
1	Diagnostic participatif des problèmes des ETD	67	51,9%
2	Validation d'un Plan de Développement Local	18	13,9%

3	Validation d'un plan de sécurité	22	17%
4	Validation d'un Plan d'Action communautaire	8	6,2%
5	Rencontre d'échange de diagnostic initiée par des ONG/ONGI pour traiter des problèmes de votre ETD	10	7,7%
6	Ne sait pas	4	3,1%
7	Aucune	0	0%
TOTAL		129	100%

Source : collecte des données du mois de Janvier à Mai 2023

Commentaire : Ce tableau identifie les formes d'initiative d'une planification locale au niveau des entités territoriales décentralisées. Le diagnostic participatif des problèmes des ETD reste la principale forme d'initiative reconnue par 51,9% des répondants suivi du Plan Local de sécurité affirme par 17% d'enquêtés et de Plan Local de développement par 13,9% des répondants. Les rencontres d'hierarchisation des problèmes initiées par des ONG/ONGI au niveau des ETD et la validation la mise en place d'un Plan d'Action communautaire sont aussi reconnu 7,7% et 6,2% des répondants.

2.1.5. Evaluation de la connaissance de la population sur la planification locale

Cette section évalue le degré de connaissance de la planification par les populations.

Tableau 6 : L'évaluation du degré de la connaissance de la population sur la planification locale

N°	L'évaluation du degré de la connaissance de la population sur la planification locale	Effectif	Pourcentage
1	Faible	86	66,6%
2	Moyen	42	32,5%
3	Forte	1	0,7%
TOTAL		129	100%

Source : collecte des données du mois de Janvier à Mai 2023

Commentaire : Ce tableau présente le niveau d'évaluation de la connaissance des acteurs de la planification locale. Il indique que le niveau de connaissance est faible chez 86 sur 129 des acteurs interrogés soit 66,6% contre 42 acteurs sur 129 soit 32,5% qui ont une connaissance moyenne sur la planification locale tandis que 1 acteur sur 129 soit 0,7% a une bonne connaissance de la planification locale.

2.1.6. La non tenue des élections locales comme une des causes de l'absence de planification locale

La planification locale en République Démocratique du Congo correspond au premier degré de la gouvernance conformément à la décentralisation. Cette section présente cette perception qu'a la population sur l'absence de la planification locale.

Tableau 7 : La mesure de la perception des parties prenantes sur le non tenue des élections comme une des causes de l'absence de planification locale

N°	La perception des parties prenantes sur le non tenue des élections comme une des causes de l'absence de planification locale	Effectif	Pourcentage
1	Oui	76	58,9%
2	Non	31	24%
3	Oui, mais pas vraiment	22	17%
TOTAL		129	100%

Source : collecte des données du mois de Janvier à Mai 2023

Commentaire : Ce tableau montre la perception des parties prenantes sur la non tenue des élections locales comme étant une des causes de l'absence de la planification locale. 58,9% des acteurs pensent que le non tenue de ses élections locales justifie l'absence de planification locale. 24% rejettent cette cause électorale comme facteur de l'absence de la planification tandis que 17% sont sceptiques quant à cette cause ou pas.

2.2. Analyses et Discussion des résultats

Ce programme de développement durable s'appuie sur les expériences, les histoires, les idées et les solutions que proposent les hommes et les femmes au niveau local pour arriver à atteindre son atteinte au niveau de la province de l'Ituri. Dans ce chapitre nous allons analyser et discuter du niveau de connaissance, et d'intégration des ODD dans la planification locale ainsi que le niveau de compréhension et les perceptions des parties prenantes liées aux défis de ses ODD au niveau local.

2.2.1. Connaissance des Objectifs de développement durable

Selon l'Examen National Volontaire des Objectifs de Développement Durable du ministère du plan, les ODD en République Démocratique du Congo au niveau local ne sont pas connus par les acteurs (2020, p.17). Ce rapport gouvernemental rapporte que l'alignement même du cadre programmatique aux ODD s'est effectué à trois niveaux : central, sectoriel et provincial. Au niveau central, depuis septembre 2016, la RDC a contextualisé et priorisé les cibles des ODD sans prise en compte du niveau local. Les résultats de notre recherche en province de l'Ituri dans le tableau 1 révèlent le niveau de la connaissance des acteurs sur les objectifs de Développement Durable est très faible, soit 78,2% contre 13 acteurs sur 129 soit 13,9% qui ont une connaissance sur les ODD tandis que 10 acteurs sur 129 soit 7,7% ont une connaissance douteuse. Or, l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 ne sera possible que par la mise en place des projets structurants axés sur les cibles prioritaires des ODD à l'échelon local, la facilitation du suivi et du contrôle citoyen, le plaidoyer et suivi de la prise en compte des progrès des collectivités locales dans les rapports nationaux de performance et le suivi, ce qui est malencontreusement n'est pas le cas dans notre zone d'étude en province de l'Ituri.

2.2.2. Le Niveau d'Intégration des ODD dans les Plans Locaux de développement

Le développement durable au niveau local sera atteint si les Plans Locaux de développement prennent en compte l'intégration des ODD. Grâce au partenariat stratégique entre l'IFDD et la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi et avec le soutien de Global Shift Institute, des « outils d'analyse systémique de la durabilité » ont été élaborés, notamment la Grille d'analyse de développement durable de la Francophonie et la Grille de priorisation des cibles des ODD. Ce sont des outils standards au niveau mondial pour la mesure de l'intégration des ODD et leur atteinte à l'horizon 2030. « Ces outils ont été testés, pratiqués et validés sur le terrain par des pays et des collectivités locales, et font partie intégrante de la boîte à outils des Nations Unies pour la mise en œuvre du développement durable notamment par l'intégration des ODD au Plan de développement Local »(CÉCILE MARTIN-PHIPPS : 2021,p.74).

Agossou HONFO(2020) renchérit qu'il serait illusoire de prétendre engager le monde sur la voie du développement durable et ne laisser personne de côté si les populations à la base n'adhèrent pas aux principes du développement durable et ne s'impliquent pas directement dans ce projet collectif, à commencer au niveau des ménages, des quartiers, des communes. Par contre, la province de l'Ituri reste en bas de l'échelle quant à l'utilisation de ses outils suivant les résultats de nos recherches ; 82,1% d'enquêtés affirment que les ODD ne sont intégrés qu'à aucune étape d'élaboration du Plan de Développement Local, 5,4% indiquent l'intégration des ODD à l'étape de la définition des orientations stratégiques, 4,6% ont précisé que l'intégration des ODD intervient au niveau de la programmation ou de la mise en œuvre et 3,8% à l'étape de la validation et adoption tandis que 2,3% et 1,5% ont affirmé de l'intégration respectivement au niveau de la rédaction du Plan Local de développement et du Diagnostic participatif.

Voilà ce qui conclut le FPHN (2018), que « la réussite de cette intégration commence par la connaissance, le respect des normes de planification de développement et l'utilisation des outils de planification, le renforcement du cadre de gouvernance nationale et des capacités des acteurs ainsi que l'allocation de ressources conséquentes pour le développement des compétences techniques au niveau local ».

2.2.3. Tentatives d'une planification locale comme outils de durabilité locale

Le concept de planification et, a fortiori, celui de planification locale a beaucoup évolué. La première vision de la planification est descendante et hiérarchique : l'Etat décide seul et de façon prospective des investissements et aménagements à venir pour le bon développement économique. La planification est donc un instrument centralisé de gestion des usages des sols et de la planification locale qui consiste à organiser localement l'exécution des décisions centralisées (Zepf et Andres, 2015). La

planification, d'abord économique et sociale à l'échelle centrale, devient une planification spatiale au fur et à mesure qu'on approche le niveau local d'exécution, ce qui traduit la forme dans tous les pays démocratiques, décentralisés comme la République Démocratique du Congo.

Ce processus linéaire de planification fonctionne par étapes successives : étude préalable et analyse, fixation des objectifs et des orientations, localisation spatiale des programmes, formalisation des projets opérationnels par des organes locaux de la gouvernance de développement. Par inefficacité et faible gouvernance du pouvoir de l'état au niveau local, les enquêtes du terrain en province de l'Ituri révèlent que les formes d'initiative d'une planification locale au niveau des entités territoriales décentralisées sont le diagnostic participatif des problèmes des ETD. Cette forme reste la principale initiative reconnue par 51,9% des répondants. Le Plan Local de sécurité est reconnu par 17% d'enquêtés et de Plan Local de développement reconnu par 13,9% des répondants.

Les rencontres d'échange de diagnostic initiées par des ONG/ONGI pour traiter des problèmes des ETD et la validation d'un Plan d'Action communautaire sont aussi perceptibles dans le système de planification locale reconnu par 7,7% et 6,2% des répondants. Dans ce cadre, il est tout de même mitigé d'atteindre les ODD en province de l'Ituri à l'horizon 2030 dès lors que suivant nos échantillons 98 sur 129 acteurs interrogés disent ne pas être au courant même d'une initiative de planification soit 75,9% contre 25 acteurs sur 129 soit 19,3% sur 100% qui ont une connaissance sur l'initiative de planification mais 6 acteurs sur 129 soit 4,6% sur 100% doutent de l'initiative au sein de leur entité. Or, Depuis le Sommet de Rio en 1992, le développement durable est considéré autant comme un état, un objectif à atteindre, qu'un processus normatif d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de politiques, de programmes et de projets de développement (Agenda21, 1992, chapitres 26, 27 et 28). L'état de durabilité est caractérisé par la convergence de différentes dimensions qui peuvent être informées par des indicateurs de rentabilité économique, d'efficacité environnementale et de bien-être social et sociétal moyennant un schéma linéaire à suivre, ceci est une marche encore pour la province de l'Ituri.

2.2.4. Absence des Elections locales, défis de l'atteinte des ODD au niveau local

Le Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL, 2021) reconnaît que les pays démocratique au monde et surtout en Afrique ont la déconcentration et la décentralisation comme mode de la gouvernance. La déconcentration étant un système administratif et politique hiérarchisé dans lequel le pouvoir central délègue ou transfère des pouvoirs de décision à des services ou des autorités qui le représentent localement. Cette approche de développement top down, descendante, verticale ou hiérarchique est une conception traditionnelle du pouvoir ou les ordres émanent d'en haut pour être appliqués à chaque échelon par une autorité subalterne. La déconcentration ne permet pas une appropriation par les parties

prenantes des actions de développement car le peuple n'est pas au centre de la décision. Le système politique décentralisé est le régime dans lequel certains pouvoirs de décision sont assumés par des organes autonomes généralement élus, ayant personnalité juridique, ressources et autorité propres. C'est l'approche de développement bottom up, ascendante ou horizontale, est une démarche collaborative ou participative qui vise alors l'autonomisation des acteurs de développement et base sur les composantes de l'entité considérée (Odile Jacob, 2009, p. 203).

Partant de ses formes de la gouvernance, la décentralisation en République Démocratique du Congo n'est restée que formelle mais pas pratique, ce qui corrobore avec les acteurs locaux qui pensent que la non tenue des élections locales comme une des causes de l'absence de la planification locale. Les acteurs reconnaissent qu'à 58,9% que la non tenue de ses élections locales justifie l'absence de planification locale, 24% sur 100 rejettent cette cause électorale à l'absence de la planification tandis que 17% sont restés sceptiques d'autant plus que les organes locaux de la gouvernance étatique ne sont pas mis en place.

Bien que dans sa note technique des Enjeux et défis mise en œuvre ODD en RDC (PNUD : 2016), le gouvernement congolais a pris l'engagement de concrétiser la mise en œuvre des ODD à travers trois modalités interdépendantes bornées dont l'appropriation, l'accélération et le soutien politique. La première stratégie de l'appropriation vise la sensibilisation de tous les acteurs concernés, y compris les gouvernements aux niveaux national et local. Elle permet de favoriser l'intégration de l'agenda dans les programmes et plans de développement national et locaux mais sans une élection à la base, aucune structure ne peut réussir à appuyer la mise en œuvre de ses ODD à l'échelle locale.

Ce processus inadapté de Top down alors que le pays est démocratique avec ses organes de gestion formelle au niveau pouvant adapter l'intégration des ODD dans la planification au niveau local laisse une appréciation malsaine auprès de l'opinion que la non tenue des élections locales contribue énormément à l'échec de l'atteinte des ODD. Ceci laisse plusieurs acteurs dont les organisations de développement, par manque d'une planification locale adaptée et légale à organiser des séances de dialogue participatif et inclusif afin avec l'implication effective de l'ensemble des acteurs locaux étatiques, du secteur privé, des universités, des organisations de la société civile ainsi que des groupes défavorisés (femmes, jeunes, handicapés, etc.) pour prioriser des besoins et financer certaines activités dont la cohérence verticale et horizontales ne sont pas respectées suivant les outils de planification locale, provinciale et nationale. Par contre, c'est cet genre d'activité que les communautés considèrent comme des démarches d'une planification adaptée au développement de leurs entités territoriales décentralisées respectives.

C'est ainsi que le gouvernement et tous les acteurs doivent comprendre que la mise en œuvre du Développement Durable est largement tributaire des planifications locales qui, pour ce faire, doivent intégrer dans leur gouvernance une approche systémique,

participative et inclusive, ainsi qu'une approche éco-systémique et résiliente avec les acteurs locaux. Les ODD sont un cadre de référence et un plan d'action qui intègrent toutes ces approches, incontournables pour l'opérationnalisation du Développement Durable pertinent utilisé par les entités territoriales décentralisées. C'est pourquoi, Toutefois, Il faut intégrer ses et dialoguer avec les parties prenantes pour toutes les planifications locales.

Conclusion

La province de l'Ituri est dans une mise en œuvre singulière des objectifs du développement durable est au vu de sa situation particulière depuis des décennies marquée par l'insécurité grandissante et l'institution d'un Etat de siège ou la gestion des affaires publique n'est pas collaborative et participative.

Par la faible sensibilisation au niveau provincial autour des objectifs de développement durable à atteindre à l'horizon 2030, les Entités territoriales décentralisées sont restées en déphasage de la marche vers le développement durable tant attendu. Dans ses entités couvertes au sein des territoires cités dans la démarche méthodologique, le niveau de la connaissance des 17 objectifs de développement est faible. Ne pas connaître ses ODD c'est ne pas atteindre l'objectif de l'Agenda ODD qui promet de « ne laisser personne de côté ».alors qu'Il s'avérait très ambitieux compte tenu de la diversité des pays et des problèmes de développement rencontrés. La RDC a lancé le processus de priorisation nationale des ODD pour fixer ses propres cibles et indicateurs à prendre en compte dans ses mécanismes nationaux de planification et les politiques et stratégies nationales en toute conscience du lien qui existe entre le développement durable et les autres processus en cours dans les domaines économique, social et environnemental dont le package national a priorisé des cibles et indicateurs ODD pour le quinquennat (2017-2021) comprenant 17 ODD, 38 cibles et 58 indicateurs a été défini de manière participative et inclusive de toutes les parties prenantes au processus de développement du pays mais au niveau local aucune intégration dans les Plans Locaux de développement.

A la suite de ces éléments, la plus grande problématique reste au-delà de l'absence des Plans Locaux de développement, la mise en place des Plans Locaux de Développement Durable en prenant en compte la dimension d'intégration des ODD et les outils de leur évaluation dont la Grille d'analyse de développement durable allégée qui fait partie de la famille des outils d'analyse systémique de durabilité ,élaborée dans le cadre des actions de l'Organisation internationale de la Francophonie pour appuyer les États, les collectivités locales, les entreprises et les organisations dans la compréhension, la planification et la mise en œuvre des principes de développement durable et la grille de priorisation des cibles des ODD(GPC-ODD), un outil d'information et de priorisation participative des cibles des ODD dans une perspective visant à la réalisation des objectifs de développement durable à tous les niveaux : à l'échelle locale (chefferie, secteur, communes, municipalités, villes, départements, etc.), nationale ou

régionale ainsi que dans les entreprises, les administrations publiques, les organisations sous régionales et celles de la société civile.

Les entités territoriales décentralisées doivent découvrir, adapter et utiliser des outils de planification permettant une participation inclusive dans la priorisation des cibles de développement durable, l'identification d'actions à mettre en œuvre et la mesure des performances. Le gouvernement tant national que provinciale ainsi que les experts en développement notamment doivent assurer le renforcement des compétences aux échelles locales pour permettre le leadership et la capacitation des collectivités dans une planification territoriale durable et structurante. L'Etat congolais doit pouvoir également accélérer le processus de l'organisation des élections au niveau locale pour adapter la gouvernance locale à la planification pour assurer une bonne atteinte des objectifs de l'agenda 2030.

Références bibliographiques

- Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces .
- La loi n°98/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces.
- La loi organique n°08/015 du 07 octobre 2008 portant modalités d'organisation et de fonctionnement de la conférence des Gouverneurs des Provinces.
- RDC - Examen National Volontaire des Objectifs de Développement Durable – 2020, pp.17-64.
- Jeanneret, Y. (2010). L'optique du sustainable : Territoires médiatisés et savoirs visibles. *Questions de communication*, 17, 59-80
- Zwang, A., & Girault, Y. (2012). Quelle(s) spécificité(s) pour l'Éducation au Développement Durable ? *Spirale*, 50, 181-195.
- PNUD RDC_Note technique : Enjeux et défis mise en oeuvre ODD en RDC, 2016
- Kinder Kimberley, 2016, *DIY Detroit: Making Do in a City without Services* , University of Minnesota Press, Minneapolis, 248 p.
- Mourier Maurice (2020), «Libres d'obéir. Le management du nazisme à aujourd'hui », Gallimard, 163 p.)
- Agence de développement social - PADSEL-NEA, 2009.
- Manuel de développement Local de la planification à l'évaluation. Annaba.
- Agenda21, 1992. Reconnaissance et renforcement du rôle des populations autochtones et de leurs communautés
- Strategic (spatial) planning reexamined, *Environment and Planning B: planning and design* 31: 743-758.